

CANAL+

DONNONS
DE LA VOIX !

8556
CANAL+ CAMEROON

REABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE HABITUELLE

**30 JOURS
OFFERTS****

A TOUTES LES CHAINES



Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

400F CFA

La Voix du Consommateur

CONTACTS DE LA RÉDACTION - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

DRAME DE BONABERI

Le laxisme endeuille des familles



Le terrible accident de camion-conteneur survenu à Douala relance le débat sur la sécurité routière et ravive la colère des usagers face à la cohabitation meurtrière avec les gros porteurs. Face au défaut d'arrimage des poids lourds et à la dégradation des routes, les défenseurs des consommateurs interpellent le gouvernement pour imposer des restrictions de circulation en journée.

Page 3

AGRICULTURE DURABLE

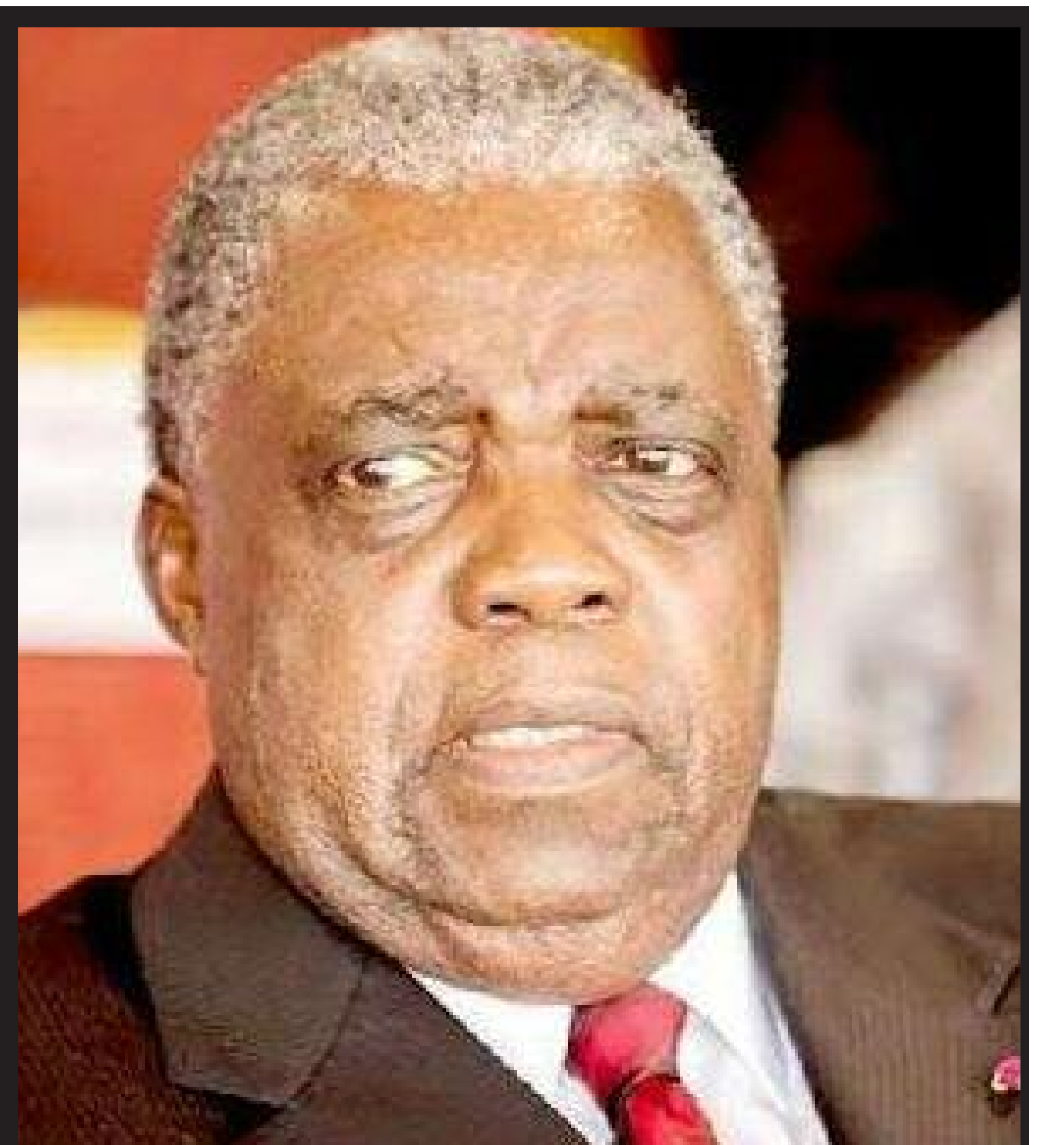
La sécurité commence au champ



En immersion à Zambakro en Côte d'Ivoire, le président de la FOCACO s'est imprégné des innovations de Nestlé pour protéger la santé. Pages 6&7

TNT ET BOUQUETS PRIVÉS

Deux voies pour l'info pour tous



Après la saisine de l'ONG Solidarité Familiale, les autorités précisent les enjeux TNT, redevance et service universel. Page 2

COUPE MONDE 2026

Pages 10&11

Le Maroc est l'espoir de toute l'Afrique

BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS - N° 293 DU 26 JUIN 2026

L'ONG Solidarité Familiale a saisi le Premier Ministre



pouvoirs publics, en concertation avec tous les acteurs du secteur.

Sources : Communiqué
ONG Solidarité Familiale,
26 juin 2026 ; Loi
n° 2015/019 du 21 déc.
2015
« Informer, Protéger,
Mobiliser »



**DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION**
Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA
Laura Mbanang

PRODUCTION
Fondation Camerounaise des
Consommateurs

COMMERCIAUX
Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

**CONCEPTION
GRAPHIQUE**
Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS
699 52 87 06
694 18 75 03

L'ONG Solidarité Familiale a saisi le Premier Ministre, le Ministère de la Communication, l'ART et la Commission des Droits de l'Homme sur quatre dossiers : la mise en œuvre de la TNT, la redevance audiovisuelle, l'accès aux bouquets Canal+ et la taxe de 200 FCFA. L'organisation confirme avoir « *reçu des éléments de réponse de la part de certaines institutions interpellées* » et appelle à un « *dialogue constructif* ».

I. TNT et bouquets privés : deux circuits complémentaires

La Télévision Numérique

Terrestre, engagement de l'État, vise un accès gratuit aux chaînes publiques. En parallèle, les bouquets privés assurent depuis 20 ans une couverture nationale, y compris dans des zones non couvertes par la TNT. Offres prépayées, kits solaires : le réseau atteint les 10 régions.

II. Redevance et service universel : qui finance quoi ?

La loi n° 2015/019 prévoit une redevance audiovisuelle pour soutenir l'écosystème. Les chaînes nationales restent intégrées aux offres de base des distributeurs, conformément aux obligations de service universel. La taxe de 200 FCFA sur les

abonnements est collectée puis reversée à l'État.

III. Accès à l'information : un droit, plusieurs supports

L'article 19 du PIDCP et le préambule de la Constitution garantissent l'accès à l'information. Radiodiffusion publique, TNT, bouquets satellitaires : la diversité des canaux sécurise ce droit. Produire et diffuser 24h/24 a un coût, mutualisé entre abonnés dans le modèle privé.

Conclusion :

Solidarité Familiale se dit « *engagée dans un dialogue constructif avec l'État* ». Le traitement de la TNT et de la redevance relève des

COMMUNIQUÉ-FOCACO

Drame de Bonabéri : Un conteneur tue des innocents !



La Fondation Camerounaise des Consommateurs (FOCACO) a appris avec une profonde consternation le drame survenu ce mercredi soir à Douala, au lieu-dit cimetière Kotto, Bonabéri, arrondissement de Douala 4e.

Un camion plateau transportant un conteneur s'est renversé, écrasant plusieurs véhicules et des passants. Le bilan provisoire est lourd : plusieurs morts et des blessés graves.

I. NOTRE INDIGNATION TOTALE

La FOCACO exprime sa colère et son indignation face à ce nouveau drame qui vient rallonger la liste macabre des accidents évitables au Cameroun. Ce drame illustre, une fois de plus, le mépris total pour la vie des usagers camerounais.

II. LES CAUSES STRUCTURELLES QUE NOUS DÉNONÇONS

1. Des conteneurs mal sécurisés : Les camions plateaux circulent en ville avec des

conteneurs insuffisamment arrimés, sans twist-locks réglementaires, au mépris des normes élémentaires de sécurité du transport. La recherche du profit prime sur la vie humaine.

2. L'état de la chaussée en piteux état : Les nids-de-poule, l'absence de drainage et le délabrement avancé des voiries urbaines à Douala transforment chaque trajet en roulette russe. Bonabéri est particulièrement sinistré.

3. Une cohabitation meurtrière : Les petits véhicules, motos, piétons et gros porteurs partagent simultanément des routes urbaines étroites, sans voies dédiées, sans contrôle. C'est un cocktail mortel organisé.

4. L'impunité des transporteurs : Contrôles techniques complaisants, surcharges tolérées, chauffeurs sous pression. Le laxisme tue.

III. NOS EXIGENCES ET RECOMMANDATIONS URGENTES

Face à cette tragédie, la FOCACO exige :

1. Au Gouvernement et au MINT :

- Interdiction immédiate de la circulation des camions-conteneurs en journée dans les centres urbains de Douala et Yaoundé. Instaurer des plages horaires nocturnes strictes.

- Contrôle technique obligatoire et inopiné de tous les systèmes d'arrimage des conteneurs. Immobilisation immédiate des camions non conformes.

- Audit urgent de l'état des voiries à Bonabéri et lancement des travaux de réhabilitation en procédure d'urgence.

2. À la Communauté Urbaine de Douala :

- Aménager des voies dédiées aux poids lourds et créer des plateformes de dépôtage en périphérie.

- Matérialiser et faire respecter l'interdiction des poids lourds sur les axes à forte densité piétonne.

3. À la Gendarmerie et à la Police :

- Tolérance zéro pour les surcharges et les défauts d'arrimage. Sanctions exemplaires.

4. Aux entreprises de transport et au Port

Autonome de Douala:

- Responsabilité civile et pénale des chargeurs en cas d'arrimage défaillant. Le conteneur ne doit quitter le port que si la sécurité est garantie à 100%.

IV. SOLIDARITÉ

La FOCACO présente ses condoléances les plus attristées aux familles endeuillées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Nous nous tenons aux côtés des victimes pour toute assistance juridique.

La vie d'un Camerounais vaut plus qu'un conteneur. Le laxisme a assez tué.

Nous interpellons officiellement le Ministère des Transports, le Ministère des Travaux Publics et le Gouverneur du Littoral à agir pour protéger leurs concitoyens.

Trop c'est trop. La route ne doit plus être un cimetière.

Fait à Douala,

le 24 juin 2026

(é) Alphonse AYISSI ABENA

Président Exécutif de la

FOCACO

WhatsApp :

+237 699 528 706

SCANDALE À 6,5 MILLIARDS \$ AUX USA :

Et si ça arrivait au Cameroun ?

La Voix du
Consommateur - Édition du
vendredi 27 juin 2026

De Washington à Yaoundé, même combat : protéger l'argent de la santé.

I. Rappel des faits : le pillage américain

Jeudi 26 juin 2026, les États-Unis annoncent l'arrestation de 450 fraudeurs, dont 90 médecins. Ils ont envoyé 6,5 milliards \$ de fausses factures, soit 3 755 milliards FCFA, à l'assurance maladie publique.

Parmi les arrêtés :

1. Marizel Yukee, 49 ans, infirmière à Las Vegas : 906 M\$ facturés pour des greffes de peau inutiles. Saisis : Ferrari 296 GTS, collier Bulgari à 865 000 \$, 30 M\$ en banque.

2. Brian Rowan, 47 ans, directeur commercial : 1,2 Md\$ facturé avec 2000% de marge sur des pansements. 24 M\$ empochés, Maserati saisie.

3. Daniel Robinson, 51 ans, Illinois : 92 M\$ facturés pour des heures de thérapie impossibles. Yacht « *Butt Nekkid* » confisqué.

4. Dr Jason Finkelstein, 53 ans, cardiologue au Texas : 89 M\$ de fausses factures. Il a validé comme « *normal* » le test d'un étudiant sportif. 24 jours plus tard, le jeune est mort d'un arrêt cardiaque.

5. Ibrahim Hilmi, 58 ans, Miami : 3,76 Mds\$ facturés pour du matériel médical jamais livré. Arrêté à Chypre, extradé menotté par le FBI.

Résultat : des Ferrari et des yachts payés avec l'argent des malades.

II. Le parallèle camerounais : sommes-nous à l'abri ?



Le Cameroun n'a pas Medicare. Mais nous avons la Couverture Santé Universelle en marche, les mutuelles de santé, la CNPS, et des millions de FCFA qui circulent chaque jour entre hôpitaux, pharmacies et patients.

Les risques sont les mêmes :

1. Actes fictifs : En France, des centres dentaires ont facturé 58 millions € d'actes jamais réalisés. Chez nous, combien de consultations fantômes ?

2. Surfacturation : Aux USA, Brian Rowan vendait des pansements avec 2000% de marge. Au Cameroun, des kits d'accouchement ou des examens facturés 3 fois le prix réel.

3. Complicité : 90 médecins comme Dr Finkelstein arrêtés aux USA. Le serment d'Hippocrate ne protège pas de la cupidité.

4. Victimes silencieuses : Là-bas, un étudiant meurt. Ici, combien de patients renoncent aux soins parce que « *c'est trop cher* », alors que l'argent est détourné ?

III. Les signaux d'alerte

déjà visibles au Cameroun

- Médicaments de la rue : Ils tuent, mais ils prospèrent parce que le circuit légal est trop cher. Pourquoi trop cher ?

- Ordonnances illisibles et non tracées : Sans ordonnance numérique, rien n'empêche un réseau de facturer 1000 fois le même cachet d'aspirine.

- Cliniques privées sans contrôle : Certaines deviennent des « distributeurs de billets » avec la complicité de personnels de santé.

- Mutuelles qui ferment : Quand les caisses sont vidées par la fraude, c'est le consommateur cotisant qui perd.

IV. Les 3 leçons à copier tout de suite

1. Traçabilité : Comme vu à Zambakro avec Nestlé, « *ce qui se mesure se protège* ». Ordonnance numérique obligatoire, facture unique, contrôle des stocks en temps réel.

2. Sanction forte : Aux USA, Ferrari saisie, yacht confisqué, prison ferme pour Marizel Yukee et Brian Rowan. Au Cameroun, il faut que la fraude en santé soit un crime, pas une simple «

erreur de gestion ».

3. Consommateur contrôleur : Si chaque patient vérifie sa facture et dénonce, le système devient inviolable. La Fondation camerounaise des consommateurs doit former des « sentinelles santé » dans les 10 régions.

Conclusion : 3 755 milliards FCFA, c'est 7 fois le budget santé du Cameroun 2025

Le scandale américain montre une chose : sans contrôle, la santé devient le casino des voleurs en blouse blanche.

La CSU camerounaise démarre. Soit on bâtit des garde-fous maintenant, soit on pleurera dans 5 ans.

« *Voler l'argent de la santé, c'est voler la vie. Aux USA comme à Douala, le consommateur doit dire stop* ».

Sources : Département Justice USA, 26 juin 2026 ; Assurance Maladie France, 2025

Photo : FBI - Extradition d'Ibrahim Hilmi
« Informer, Protéger, Mobiliser »

« BENJAMIN ET SES COPINES »

Les cinéphiles camerounais bientôt comblés

La Voix du Consommateur -
Édition du vendredi 27 juin 2026
Par Ferdinand Ndem, Grand
Reporter

Douala. Le 7e art camerounais frappe fort en cette mi-2026. Prestige International Films vient de dévoiler l’affiche officielle de « Benjamin et ses Copines », un long métrage 100% made in Douala signé Blaise Christian Sitchet. Au casting : Léonce Moudindo dans le rôle-titre, entouré de Marie Ngo Pondy et Yvana Kana. De quoi faire saliver les cinéphiles.

I. Douala by night, décor d’une comédie sentimentale

Sur l’affiche, la skyline nocturne de Douala s’illumine. Monument de la Nouvelle Liberté, immeubles de Bonanjo : la capitale économique s’impose comme personnage à part entière. Benjamin, costume bleu nuit et nœud papillon, trône entre deux femmes en robes de soirée. Le ton est donné : glamour, rivalités, et triangle amoureux sur fond de bitume mouillé.

II. Un casting et une équipe technique panafricaine

Scénario et réalisation : Blaise Christian Sitchet, également producteur.

Repérage : Léonce Moudindo et Yvana Kana.

Image : Giscard Cédric Mbogno (CMR) et Obed Joe (USA).

Son : Justin Ananga (CMR) et Obed Joe (USA).

Montage et étalonnage : Léonce Moudindo.

Mixage audio : Coffee Studio. Mixage vidéo : Moudindo Studio.

Un générique qui confirme l’ambition : hisser les standards techniques du cinéma camerounais au niveau international, tout en gardant une identité locale forte.

III. « Raconter nos histoires avec nos codes »

Joint au téléphone, Blaise Christian Sitchet explique : « Benjamin et ses Copines, c’est l’histoire d’un homme moderne, tiraillé entre carrière, amour et pression sociale. On rit, on s’énerve, on se reconnaît. Douala méritait ce film. Le Cameroun mérite ce niveau de production. »

Léonce Moudindo, aussi acteur principal, ajoute : « On a voulu un film populaire mais soigné. Décors réels, jeu naturel, lumière travaillée. Les cinéphiles camerounais sont exigeants. On va les combler. »

IV. Sortie imminente : les salles se préparent

Si la date officielle n’est pas encore communiquée, des sources proches de Prestige International



Films parlent d’une avant-première à Douala courant juillet 2026, avant une sortie nationale. Plusieurs salles de cinéma de Douala confirment déjà « de fortes demandes » du public.

Conclusion : Le cinéma camerounais passe à la vitesse supérieure

Après The Fisherman’s Diary, Ward Zee ou Therapy, « Benjamin et ses Copines » s’annonce comme la comédie romantique de l’année. Qualité d’image, casting bankable, décor assumé : tous les ingrédients sont réunis pour réconcilier le grand public avec les salles obscures.

Les cinéphiles camerounais sont

prévenus : Benjamin arrive, et il n’est pas seul.

Affiche : Prestige International Films

« Le consommateur a aussi droit à des loisirs de qualité » Les cinéphiles camerounais sont prévenus : Benjamin arrive, et il n’est pas seul.

IMMERSION À ZAMBAKRO

La Fondation camerounaise des consommateurs au cœur de l'agriculture durable – « Le bio protège d'abord le consommateur »

Zambakro, Côte d'Ivoire, mardi 23 juin 2026. C'est en ce jour que le président de la Fondation camerounaise des consommateurs a effectué une visite d'immersion au Nestlé Institute of Agricultural Sciences et à la Zambakro Experimental Farm. Objectif : voir comment les pratiques agricoles durables garantissent une meilleure qualité pour le consommateur africain.

I. De la stèle Ouattara aux pépinières : comprendre pour mieux défendre

La mission a démarré devant la stèle inaugurée par S.E.M. Alassane Ouattara, symbole de l'investissement ivoirien dans la recherche agronomique. « Mettre la science au service du planteur, c'est déjà protéger le consommateur », a réagi le président de la Fondation.

Direction ensuite les installations : Collections cacao et café, Jardin clonal, Parcelles expérimentales, Pépinières. Sous les ombrières, la délégation a observé les techniques de compostage, de repçage et de sélection des tiges. Zéro intrant chimique de synthèse. Tout mise sur la régénération des sols.

Les roll-up Nescafé Plan Côte d'Ivoire et Grown Respectfully 4C ont permis de détailler la chaîne : formation des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles, distribution de plantules, certification 4C



des centres d'achats.

II. « L'agriculture biologique est une assurance santé »

Face aux visuels du

Nestlé Institute of Agricultural Sciences, le président est formel :

« Le premier bénéficiaire du bio, c'est le consommateur. Moins de résidus

de pesticides, c'est moins de maladies chroniques. Un sol vivant donne un cacao plus riche. Et un planteur qui gagne mieux sa vie grâce aux revenus



alternatifs ne triche pas sur la qualité. »

Il rappelle que les ménages camerounais subissent une double peine : prix élevés et risques sanitaires liés aux intrants non contrôlés. L'Income Accelerator Program visité ce mardi 23 juin montre qu'on peut concilier revenu décent et produit propre.

III. Les 3 actions annoncées par la Fondation

1. Information : Campagne dès juillet 2026 sur l'étiquetage et la traçabilité du cacao et du café au Cameroun.

2. Sensibilisation : Formation des relais consommateurs dans les 10 régions sur les labels bio, 4C et les dangers des pesticides interdits.

3. Plaidoyer : Proposition d'une norme nationale inspirée du modèle de Zambakro, pour sécuriser l'assiette du consommateur.

Conclusion : Produire propre pour consommer sain

La visite d'immersion du mardi 23 juin 2026 à Zambakro confirme une conviction : la santé du consommateur commence dans le champ. La Fondation camerounaise des consommateurs s'engage à faire le lien entre les innovations vues à Nestlé et les marchés camerounais.

« *Un consommateur informé est un consommateur protégé. Un sol protégé, c'est une population en bonne santé* », conclut



le président.

Reportage : La Voix du Consommateur - Cellule Agroalimentaire

Photos : Fondation camerounaise des consommateurs « Informer, Protéger, Mobiliser »

COMMUNIQUÉ FOCACO

Alphonse AYISSI ABENA participe à la visite immersive du Centre de R&D Nestlé Abidjan



Le Président de la Fondation camerounaise des consommateurs - FOCACO, M. Alphonse AYISSI ABENA, participe à la visite immersive du Centre de R&D Nestlé Abidjan du 21 au 24 juin 2026.

Points clés du programme :

- 22 juin : Affaires réglementaires CWAR, développement produit nutritionnel abordable avec dégustation, visite labos sensoriels, usine pilote et stratégies

N4NY. Visite de l'usine de Yopougon.

- 23 juin : Immersion Income Accelerator Program à Djekanou, Yakoussikro et Zembouo Experimental Farm.

Mission axée sur le réseautage avec les experts de plusieurs pays africains invités. La FOCACO y est porte-voix des consommateurs camerounais sur les enjeux de nutrition et d'innovation.

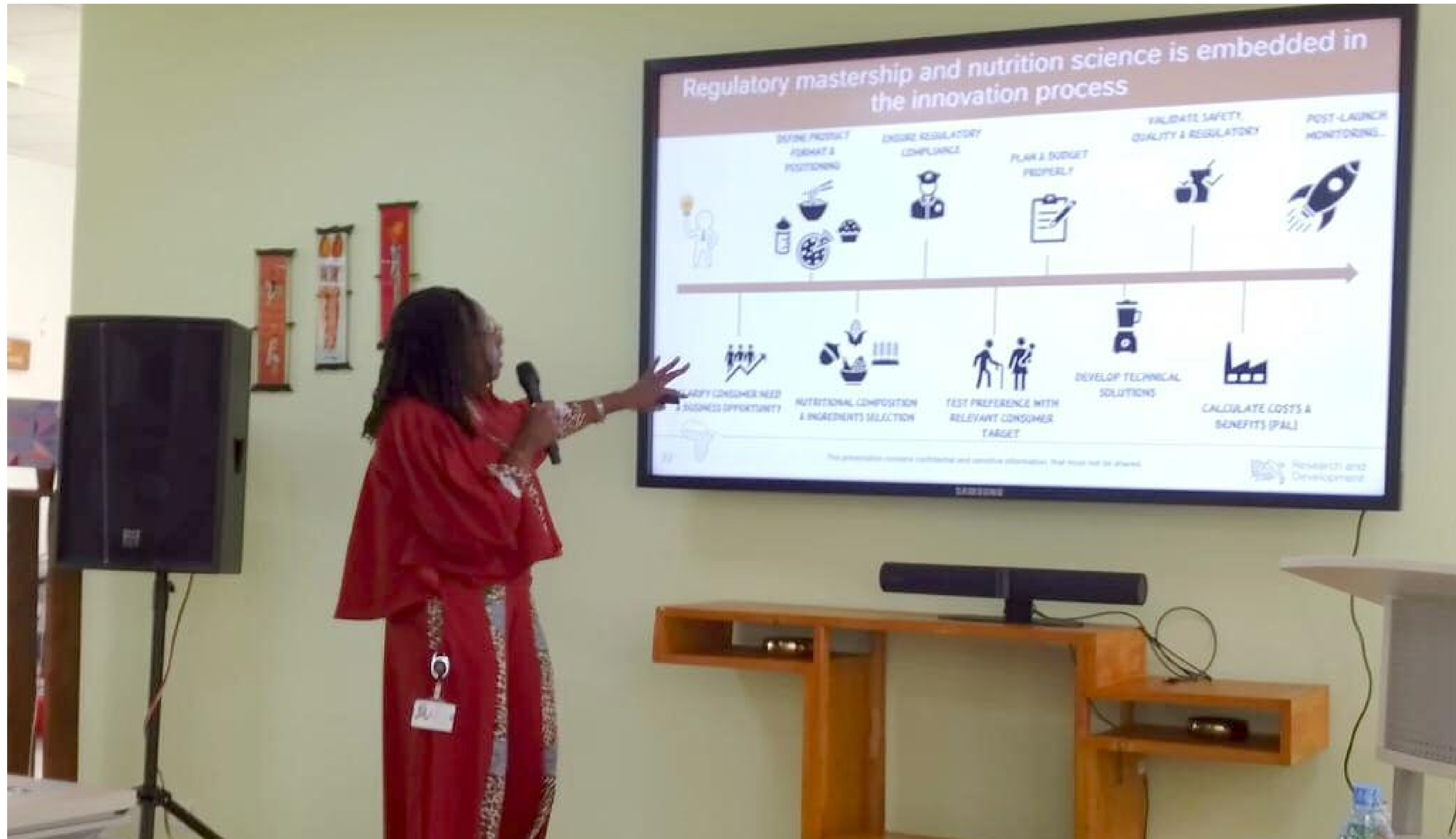
Fait à Douala, le 22 juin 2026

FOCACO - Consumers Foundation



FOCACO PRESS RELEASE

The President of the Cameroonian Consumers Foundation-FOCACO, Mr. Alphonse AYISSI ABENA, is participating in the immersive visit to the Nestlé R&D Center Abidjan from June 21 to 24, 2026



Key program highlights:

- June 22: CWAR regulatory affairs, affordable nutritional product development with tasting session, visit to sensory labs, pilot plant and N4NY strategies. Tour of the Yopougon factory.

- June 23: Income Accelerator Program field

immersion in Djekanou, Yakoussikro and Zembouo Experimental Farm.

Mission focused on dialogue and networking with experts from several African countries in attendance. FOCACO is there to share its experience and amplify the voice of



Cameroonian consumers on nutrition and innovation challenges.

Done in Abidjan,
June 22, 2026

Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival "Bochum Total" en Allemagne (Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: Vos Doudous Afritude sont désormais disponibles au supermarché Super U Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45



COUPE DU MONDE 2026

Le Maroc porte les couleurs d'un continent

De New York à Atlanta, les stades américains ont vu flotter plus que le drapeau rouge frappé de l'étoile verte. Ils ont vu défiler l'espoir de 54 nations. En se qualifiant pour les 16es de finale de la Coupe du Monde 2026 ce mercredi 24 juin, le Maroc ne fait pas que défendre ses chances. Il porte sur ses épaules le rêve de tout un continent.

I. Les faits : une qualification qui force le respect

Le verdict du Groupe C est tombé dans la nuit de mercredi à jeudi : Maroc 4 - Haïti 2 au Mercedes-Benz Stadium d'Atlanta. Après un nul héroïque 1-1 face au Brésil le 13 juin et une victoire maîtrisée 1-0 contre l'Écosse le 19 juin, les Lions de l'Atlas terminent 2es avec 7 points.

Le symbole est fort. Tenir tête au Brésil au MetLife Stadium, puis renverser un match mal engagé contre Haïti devant 70 000 spectateurs, voilà ce qui sépare les participants des prétendants.

Ismaël Saïbari, 3 buts en 3 matchs, Achraf Hakimi, capitaine buteur et passeur décisif mercredi soir : cette génération n'a plus peur de personne.

II. Pourquoi l'Afrique vibre

1. La fin du complexe : En 2022 au Qatar, la demi-finale du Maroc avait été qualifiée d'exploit. En 2026, sortir d'un groupe avec le Brésil relève désormais de la confirmation. Le message envoyé aux jeunes de Lagos, Abidjan, Douala ou Nairobi est clair : le plafond



de verre est brisé.

2. L'unité dans les tribunes : À Boston comme à Atlanta, les maillots verts étaient portés par des Sénégalais, des Maliens, des Congolais. Quand l'Afrique joue, l'Afrique gagne ensemble. Le consommateur de football africain a choisi son produit phare : l'excellence.

3. Un modèle de gestion : Formation locale, diaspora intégrée, stabilité technique avec Walid Regragui, investissements publics assumés. Pendant que d'autres fédérations s'enlisent dans les querelles de primes, le Maroc avance. Et les résultats suivent.

III. Les défis qui attendent le continent

La fierté ne doit pas masquer la lucidité. Le chemin est encore long. Lundi 29 juin, ce sera les Pays-Bas, le Japon ou la Suède en 16es. Pour aller plus loin, il faudra de la profondeur de banc, de la réussite, et des arbitrages irréprochables.

À la FIFA, nous rappelons : l'Afrique envoie 9 représentants en 2026. Nous exigeons l'équité. Plus ques-



tion de revivre des injustices qui ont brisé des rêves par le passé.

Aux autres nations africaines éliminées ou absentes : copiez ce qui marche. Le Maroc a ouvert la voie. À vous de l'élargir.

Conclusion : Dima Africa

Le Maroc est en 16es. Mais c'est tout le continent qui a franchi un cap ce 24 juin 2026. Des rues de Casablanca aux marchés de Kinshasa, une idée s'impose : nous ne sommes plus là

pour participer. Nous sommes là pour gagner.

Le parcours continue dès lundi. Et avec lui, l'espoir de voir, un jour, la Coupe soulevée par des mains africaines. Pas pour un pays. Pour un continent.

Dima Maghrib. Dima Africa.

Par la Rédaction Sport
La Voix du
Consommateur - Édition
du jeudi 26 juin 2026
« Informer, Protéger,
Mobiliser »

INTERVIEW EXCLUSIVE - ALPHONSE AYISSI ABENA : « Le Maroc n'est plus l'équipe d'un pays, mais l'équipe d'un continent »

Président de l'Association des Amis du Maroc, Douala

Propos recueillis le 25 juin 2026

M. Ayissi Abena, quelle est votre réaction après la qualification du Maroc pour les 16es de finale, acquise mercredi 24 juin contre Haïti ?

Une fierté immense, mais pas de surprise. Depuis 2022 au Qatar, nous disons ici à Douala que le Maroc n'est plus l'équipe d'un pays, mais l'équipe d'un continent. Ce 4-2 contre Haïti, arraché avec le cœur ce 24 juin, c'est la preuve que cette génération a du caractère. Quand Hakimi marque et que Saibari enchaîne, ce n'est pas Rabat qui exulte. C'est Douala, Yaoundé, Bafoussam. C'est toute l'Afrique centrale.

Vous parlez de « l'équipe d'un continent ». Pourquoi ce lien si fort depuis le Cameroun ?

Parce que le Maroc nous rend dignes. Pendant longtemps, on nous a fait croire que l'Afrique devait se contenter des 8es de finale. Le Maroc a déchiré ce contrat. Un nul contre le Brésil le 13 juin à New York, une victoire contre l'Écosse le 19 juin, et cette remontée mercredi soir : voilà le nouveau standard africain.

Ici à l'Association des Amis du Maroc, nous avons projeté les matchs dans 12 quartiers de Douala. J'ai vu des jeunes Camerounais pleurer de joie au but de Yassine à la 89e minute. Ils ne pleuraient pas pour le Maroc. Ils pleuraient parce qu'ils venaient de comprendre : « *Nous aussi, on peut.* »

Lundi 29 juin, ce sera les



Pays-Bas, le Japon ou la Suède en 16es. Un message pour les Lions de l'Atlas ?

Trois choses. Un : vous n'êtes pas seuls. De Bonabéri à New-Bell, on jeûne, on prie, on cotise pour les écrans géants. Deux : jouez libérés. Vous avez déjà rendu 1,4 milliard de personnes fières. Trois : ramenez-nous encore plus loin. Chaque tour que vous passez, c'est un complexe d'infériorité qui tombe chez nous.

Le Cameroun vous regarde, l'Afrique vous pousse. Dima Maghrib. Et j'ajoute : Dima Africa.

Un dernier mot pour les autorités sportives africaines ?

Copiez le modèle marocain. Arrêtez les querelles de primes et investissez dans la formation, les infrastructures, la diaspora. Le Maroc a montré la voie depuis 2022. En 2026, il confirme. Nous comptons mettre sur pied à Douala une école de foot dénommée « *Génération Atlas* » dès le mois de juillet 2026, afin de transmettre aux jeunes Camerounais les valeurs de rigueur, de travail et d'ambition portées par le modèle marocain.

Parce que demain, on veut que ce soit le Cameroun, le Sénégal ou la RDC qui fasse vibrer le continent. Mais en attendant, merci le Maroc. Merci de nous faire rêver éveillés. Paix sur Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dont la vision pour le sport porte aujourd'hui ses fruits pour toute l'Afrique.

Association des Amis du Maroc - Douala
Contact : +237 699 528 706

« Le Maroc gagne, l'Afrique avance »

COMMUNIQUÉ-FOCACO

Scandale Air France : 60 000 FCFA pour une simple attestation de réservation pour visa, la FOCACO interpelle le gouvernement !

La Fondation Camerounaise des Consommateurs (FOCACO) a été saisie par de nombreux usagers dénonçant une nouvelle politique tarifaire de la compagnie aérienne Air France. Une note d'information officielle de la compagnie impose désormais des *« frais de service d'un montant de 60 000 FCFA »* pour toute délivrance d'une attestation de réservation nécessaire au dépôt des dossiers de demande de visa.

I. LES FAITS CONSTATÉS

Selon l'affiche d'Air France, cette somme de 60 000 FCFA donne lieu à l'émission d'un avoir déductible exclusivement à l'achat ultérieur d'un billet d'avion. Toutefois, la note précise en caractères restrictifs que cet avoir est *« non remboursable, non cessible et réutilisable uniquement pour une nouvelle demande »*, avec une validité limitée à un an.

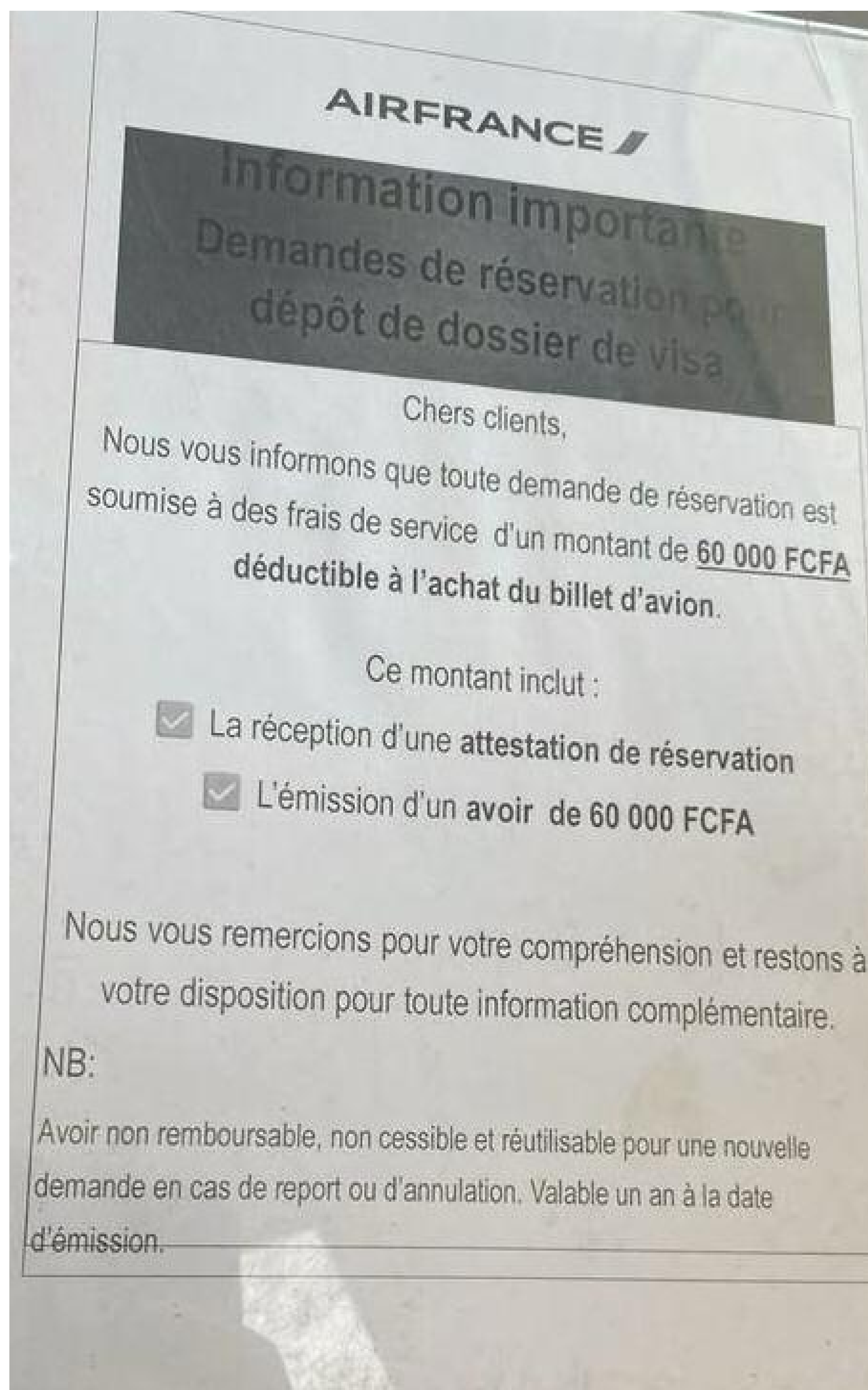
II. LES VIOLATIONS JURIDIQUES CARACTÉRISÉES

La FOCACO relève de graves manquements à l'ordre public de protection des consommateurs :

1. Au regard de la Loi-cadre N° 2011/012 du 06 mai 2011 portant protection du consommateur au Cameroun :

- Violation de l'Article 3 (Protection des intérêts économiques) : Monnayer à prix d'or un document préparatoire, sans contrepartie de transport immédiate, crée un déséquilibre financier flagrant au détriment du consommateur.

- Violation de l'Article 20 (Prohibition des clauses abusives): La mention *«non remboursable»* en cas de refus de visa est une clause



léonine. Le consommateur subit un préjudice financier direct pour un événement indépendant de sa volonté (le refus du consulat), tandis qu'Air France conserve les fonds sans contrepartie.

- Violation de l'Article 26 (Obligation d'information loyale) : Facturer 60 000 FCFA pour un PNR (numéro de réservation) temporaire, gratuit chez la concurrence et non systématiquement exigé par les chancelleries, s'apparente à une pratique commerciale trompeuse.

2. Au regard des résolutions de l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA) :

La Résolution IATA 830a encadre strictement la gestion et l'émission des documents de transport. Une attestation de réservation n'étant pas un titre de transport ferme, elle ne peut faire l'objet d'une tarification autonome disproportionnée. Fixer unilatéralement un seuil de 60 000 FCFA s'écarte des usages de tarification des services réels prescrits par l'IATA.

III. POSITION ET EXIGENCES DE LA FOCACO

La FOCACO dénonce fermement cette manœuvre qui s'analyse comme une *«vente forcée déguisée»* et un enri-

chissement sans cause sur le dos des voyageurs camerounais. En cas de refus de visa, Air France confisque purement et simplement l'épargne des consommateurs.

En conséquence, la FOCACO exige d'Air France Cameroun :

1. La suspension immédiate de la tarification des attestations de réservation pour visa.

2. Le remboursement intégral et en numéraire de tous les usagers ayant payé ces frais et s'étant vu refuser leur visa au cours des 12 derniers mois.

3. La mise en conformité sous 15 jours de ses conditions générales de vente avec la législation camerounaise.

La FOCACO annonce qu'elle va officiellement saisir le Ministère des Transports (MINT) en sa qualité de tutelle du secteur de l'aviation civile, ainsi que l'Autorité Aéronautique du Cameroun (CCAA) et le Ministère du Commerce (MINCOMMERCE) pour l'ouverture immédiate d'une enquête administrative sur les pratiques tarifaires de cette compagnie. Une action collective est d'ores et déjà à l'étude.

La FOCACO invite l'ensemble des consommateurs ayant souffert de cette pratique à transmettre leurs reçus de paiement et justificatifs via le canal dédié : WhatsApp : +237 699 528 706.

L'impunité sur les abus doit cesser. Le consommateur n'est pas une marchandise.

Fait à Douala,
le 24 juin 2026
(é) Alphonse AYISSI
ABENA
Président Exécutif de la
FOCACO